



VEILLE ... INFO ... VEILLE ... INFO... VEILLE ... INFO... VEILLE ... INFO ... VEILLE ... INFO ... VEILLE

Date : 01 octobre 2013 : [Des quartiers moins pauvres, intégrés dans la ville, mixtes, écolo... qui veut rêver avec François Lamy ?](#)

Source de l'information : *Localtis - extraits de l'article de Valérie Liquet*

François Lamy va lancer une démarche prospective sur "la Ville de demain" avec "les acteurs et les penseurs de la Ville", dans le sillon du nouveau programme national de renouvellement urbain et parallèlement à la défense de son projet de loi. Certains diront que le ministre délégué à la Ville a une vision généreuse et utopique de cette ville-là, d'autres la jugeront consensuelle et irréaliste.

"Je réunirai prochainement, dans le cadre de rencontres régionales, architectes, urbanistes maires, chercheurs, bailleurs, pour lancer une grande démarche prospective sur la Ville de demain", a annoncé François Lamy, en clôture du congrès HLM 2013, à Lille. En rupture avec la charte d'Athènes et son éloge de la "ville fonctionnelle", en dépassement de "l'urbanisme des années 60" et l'épopée des grands ensembles, le ministre délégué à la Ville a déjà quelques idées sur la question.

Selon lui, "l'offre massive (de logements) doit être impérativement combinée avec une stratégie territoriale, un urbanisme diversifié et mixte, un urbanisme adapté aux enjeux écologiques d'aujourd'hui et de demain, qui lutte contre l'étalement urbain et qui prend en compte aussi toutes les fonctions sociales d'un quartier, son lien avec le reste de la ville et de son territoire". Tout y est : la production de logements, réfléchi à l'échelle de la ville et non plus seulement du quartier, la mixité des formes d'habitat et de leur statut (privé et public), la mixité sociale évidemment, le développement durable comme il se doit...

Un "R" qui veut dire "Renouvellement"

Il s'agit de "repenser et façonner la ville durable à la veille du nouveau programme national de renouvellement urbain pour lequel l'Anru concourra à hauteur de 5 milliards d'euros". Et de faire remarquer au passage que "le R du nouveau PNRU signifie 'renouvellement' et non plus 'rénovation'". "Ce n'est pas pour moi qu'un changement de mot", a souligné le ministre, c'est la conviction que "le renouvellement urbain a besoin d'un second souffle" et que le NPNRU est l'occasion de l'insuffler.

On comprend mieux pourquoi le ministère a banni de son vocabulaire l'expression "PNRU 2", alors qu'elle continue à être utilisée par tous les autres acteurs...

Concilier droit au logement et mixité sociale

"C'est la cohésion sociale de ce pays qui est en jeu", estime le ministre appelant les élus locaux et les réservataires à trouver, avec l'État, "les moyens d'arrêter de diriger les ménages à bas revenus toujours vers les mêmes quartiers, et d'accentuer ainsi la concentration de la pauvreté". Et ce n'est pas, selon lui, "uniquement par l'augmentation de l'offre de logement qu'on favorisera la mixité sociale". La solution : "mettre en cohérence 'politique de l'offre' et 'politique d'attributions' ; concilier 'droit au logement' et 'mixité sociale' ", à l'exemple de ce que Lille Métropole tente de faire via un accord collectif intercommunal signé en mai dernier. En matière d'attributions, "qu'on ne s'arrête pas à la transparence !" plaide François Lamy devant la presse, faisant référence à la réforme actuelle des attributions qui n'en est aujourd'hui qu'à sa première manche. Il souhaite par exemple que la politique de peuplement soit prise en compte dans les contrats de ville, avec des objectifs d'attribution chiffrés, sur trois ans, selon le revenu des habitants.